

Maldauto

Traitement du mal des transports et des vomissements

Composition qualitative et quantitative

Un comprimé sécable de 250 mg contient :

Substance(s) active(s) :

Dimenhydrinate..... 50,0 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

Forme pharmaceutique

Comprimé.

Comprimé avec une barre de sécabilité permettant une division en deux fractions égales.

Informations Cliniques

Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens et les chats :

- Traitement du mal des transports et des vomissements.

Contre-indications

Ne pas administrer chez les animaux de moins de 4 mois et chez les animaux dont le poids est inférieur à 2 kg.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Ne pas nourrir l'animal juste avant le voyage et ne donner qu'une petite ration quelques heures avant le départ.

Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

_Aucune.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

_Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Un état de somnolence peut être observé.

Utilisation en cas de gravidité, de lactation

Des études menées chez les animaux de laboratoire n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène. L'innocuité de la spécialité n'a pas été étudiée chez la femelle gestante ou allaitante. L'utilisation durant la gestation et la lactation devra faire l'objet d'une évaluation bénéfice/risque par le vétérinaire.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

Posologie et voie d'administration

5 mg de dimenhydrinate par kg de poids corporel par prise, par voie orale, correspondant à 1 comprimé pour 10 kg de poids corporel, soit :

Espèces cibles / Nombre de comprimés par prise

Chat adulte : ½ comprimé

Chien jusqu'à 10 kg : ½ à 1 comprimé

Chien de 10 kg à 20 kg : 1 à 2 comprimés

Chien de plus de 20 kg : 2 à 4 comprimés

Contre le mal des transports, donner le traitement une demi-heure avant le départ :

L'administration peut être renouvelée 6 heures plus tard (au minimum 4 heures).

Il est possible de doubler les doses si nécessaire : 1 comprimé pour 5 kg de poids corporel.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En cas de surdosage, ataxie, dilatation pupillaire, tachycardie, sécheresse de la peau et des muqueuses peuvent être observées.

Temps d'attente

Sans objet.

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : anti-émétique et antinauséux.

Code ATC-vet : QA04AD.

Propriétés pharmacodynamiques

Le dimenhydrinate est un antihistaminique H1 appartenant à la classe des éthanolamines. Il possède des propriétés anti-émétiques, par inhibition au niveau des récepteurs de la Chemoreceptive Trigger Zone. Il présente également une action sédatrice.

Caractéristiques pharmacocinétiques

Le dimenhydrinate fait l'objet d'un métabolisme hépatique, et est éliminé par les reins.

Informations pharmaceutiques

Liste des excipients

Saccharose
Kaolin
Gomme arabique
Amidon de maïs
Stéarate de magnésium
Talc

Incompatibilités

Non connues.

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

Précautions particulières de conservation

Aucune.

Nature et composition du conditionnement primaire

Plaquette thermoformée PVC-aluminium

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES AUVEX
3 RUE ANDRE CITROËN
ZAC CHAMP LAMET
63430 PONT DU CHATEAU
FRANCE

Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0002486 0/1981

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 20 comprimés sécables
Boîte de 5 plaquettes thermoformées de 20 comprimés sécables
Boîte de 50 plaquettes thermoformées de 20 comprimés sécables

Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

23/03/1981 - 15/12/2010

Date de mise à jour du texte

21/12/2016